



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des examens et concours
DEC 3 – bureau des concours**

Arrêté portant composition du jury chargé de délivrer la certification complémentaire dans le secteur disciplinaire
Enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique

La rectrice de l'académie de Dijon

Vu le code de l'Éducation – partie règlementaire – livre IX, titre 1^{er}, chapitre IV : dispositions propres aux personnels des établissements d'enseignement privés ;

Vu le décret n° 72-580 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;

Vu le décret n° 72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés ;

Vu le décret n° 80-627 du 4 août 1980 modifié relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive ;

Vu le décret n° 90-680 du 1^{er} août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;

Vu le décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2003 relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degré relevant du ministère chargé de l'éducation nationale d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires, modifié par les arrêtés des 9 mars 2004, 27 septembre 2005 et 30 novembre 2009 ;

Vu l'arrêté rectoral du 23 septembre 2025 portant ouverture de l'examen visant à l'attribution d'une certification complémentaire dans l'académie de Dijon, au titre de l'année 2026.

ARRÊTE

Article 1 : Le jury chargé de juger l'épreuve orale de l'examen de certification complémentaire secteur disciplinaire « Enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique », pour la session 2026, est composé comme suit :

Présidente :

Madame SAUVAGEOT Isabelle, inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale d'espagnol, rectorat de Dijon

Vice-président :

Monsieur TESSIER Christian, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional en Sciences Médico-Sociales et Biothéchnologies option santé-environnement, rectorat de Dijon

Membres du jury :

Madame DAUVERGNE Anne, inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale d'anglais, rectorat de Dijon

Madame AUBOIS Elisabeth, inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale d'anglais, rectorat de Dijon
Monsieur PICQ Jérôme, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional d'allemand, rectorat de Dijon

Monsieur GERMAIN Paul, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional de physique-chimie, rectorat de Dijon

Monsieur LEMASSON Frédéric, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional de mathématiques, rectorat de Dijon

Monsieur MEILLIER Denis, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional de sciences économiques et sociales, rectorat de Dijon

Madame BOISSON Audrey, inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale de Sciences de la Vie et de la Terre, rectorat de Dijon

Monsieur CANIVET José, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional de Sciences et techniques industrielles, rectorat de Dijon

Madame FRANK Camille, inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale d'Histoire Géographie, rectorat de Dijon

Madame MAGNIN Isabelle, inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale d'Education musicale et chant choral, rectorat de Dijon

Madame ORWAT Sophie, inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale d'Economie et Gestion, rectorat de Dijon

Madame JACOT Laetitia, inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale d'EPS, rectorat de Dijon

Madame TANGUY Floriane, inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale de Philosophie, rectorat de Dijon

Madame TERY Iman, inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale d'arabe, rectorat de Créteil

Madame BRUARD-POIGNANT Pauline, inspectrice de l'éducation nationale 1^{er} degré de Saône et Loire

Monsieur BEDDELEEM Dominique, inspecteur de l'éducation nationale 2^{ème} degré, enseignement économie et gestion, rectorat de Dijon

Monsieur MOINET Hervé, inspecteur de l'éducation nationale – enseignement technique d'économie-gestion, rectorat de Dijon

Madame NORGEOT-VERON Nadine, inspectrice de l'Education Nationale – enseignement Anglais-Lettres, rectorat de Dijon

Monsieur BEPOIX Sébastien, inspecteur de l'Education Nationale – enseignement en Lettres – Histoire-Géographie, rectorat de Dijon

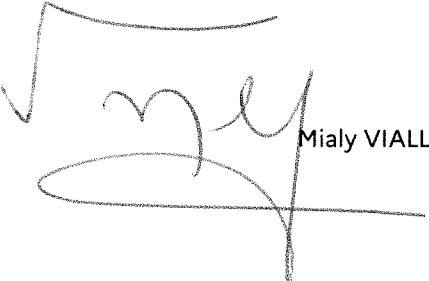
Madame PROST Sophie, inspectrice de l'Education Nationale – Sciences biologiques et sciences sociales appliquées, rectorat de Dijon

Madame TAPIA-MADRID Carolina, professeur des écoles en UPE2A, rectorat de Dijon

Article 2 : La secrétaire générale de l'académie de Dijon est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 2 juin 2026

Pour la rectrice et par délégation
La secrétaire générale de l'académie



Mialy VIALLET